

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 23/029/2008 – ÉFAI

26 août 2008

AU 234/08 Craintes pour la sécurité / Menaces de mort

COLOMBIE	Elizabeth Gómez (f)]	
	Luz Marina Arroyabe (f)]	
	Yimmi Jansasoy (h)]	
	Fabio Ariza (h)]	membres de la Commission
	Senaida Parra (f)]	interecclésiastique Justice et
	Carlos Torres (h)]	paix
	Andrea Abello (f)]	
	Eduardo Mina (h)]	

Enrique Petro (h), responsable communautaire

Une équipe composée des membres de la Commission interecclésiastique Justice et paix nommés plus haut, qui travaille dans la zone humanitaire d'Andalucía Caño Claro, dans le bassin du Curvaradó (municipalité de Carmen del Darien), aux côtés du responsable communautaire Enrique Petro, a reçu le 25 août un appel de menaces de mort disant : « Avec ou sans l'armée, on va vous tuer. »

La veille, la Commission interecclésiastique Justice et paix avait déjà reçu deux appels téléphoniques. Le premier, destiné à l'équipe travaillant à Andalucía Caño Claro, provenait d'une femme affirmant faire partie des Aigles noirs, un groupe militaire : « Ici les Aigles noirs. Mieux vaut pour vous quitter la zone, vous êtes surveillés, vous devez partir sur-le-champ. » Le deuxième provenait du même numéro et a été réceptionné par le bureau de la Commission interecclésiastique Justice et paix à Bogotá. L'interlocuteur y donnait l'instruction : « Sortez ces gens de la zone maintenant ».

Les membres de la Commission ont reçu un certain nombre de menaces de mort de la part de groupes paramilitaires soutenus par l'armée colombienne. Les paramilitaires poursuivent leurs opérations dans de nombreuses régions du pays en collaboration avec les forces armées. Leurs structures ont pris le nom d'*Águilas Negras*, les Aigles noirs.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Commission interecclésiastique Justice et paix fait campagne en faveur des communautés de civils vivant dans les zones de conflit en Colombie, dont plusieurs membres ont été tués, torturés ou forcés à fuir leur domicile par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires. Un grand nombre de ces communautés sont également prises pour cibles par les mouvements de guérilla.

La Commission interecclésiastique Justice et paix soutient la cause de certaines communautés d'origine africaine installées dans les bassins du Curvaradó et du Jiguamiandó, dans le département du Chocó, où des paramilitaires occupent leurs terres et cherchent à les contraindre à pratiquer la culture marchande de palmiers africains, dont l'huile peut être utilisée, notamment, pour la cuisine ou pour la fabrication du savon.

Ces dernières menaces ont été proférées au moment même où ces communautés s'efforcent de faire reconnaître leurs droits fonciers collectifs et d'empêcher la multiplication des plantations de palmiers africains sur leur territoire.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- priez instamment les autorités de garantir la sécurité d'Elizabeth Gómez, Luz Marina Arroyabe, Yimmi Jansasoy, Fabio Ariza, Senaida Parra, Carlos Torres, Andrea Abello, Eduardo Mina et du responsable communautaire Enrique Petro, ainsi que celle des autres membres de la Commission interecclésiastique Justice et paix ;
- engagez-les à diligenter des investigations approfondies et impartiales sur ces menaces et à en rendre les conclusions publiques ;
- demandez-leur de prendre les mesures voulues pour que les membres de la Commission interecclésiastique Justice et paix puissent mener en toute sécurité leurs activités légitimes et essentielles de défense des droits humains ;
- rappelez aux autorités les obligations qui leur incombent envers les défenseurs des droits humains en vertu de la Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, ainsi qu'en vertu des résolutions de l'Organisation des États américains relatives aux défenseurs des droits humains sur le continent américain et des nombreuses recommandations qui leur ont été faites par les Nations unies.

APPELS À :

Président de la République :

Señor Presidente Álvaro Uribe Vélez

Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-2, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 337 5890

Formule d'appel : Excmo. Sr. Presidente Uribe, / Monsieur le Président de la République,

Ministre de la Défense :

Dr. Juan Manuel Santos

Avenida El Dorado, Carrera 52 OFI. 217, Centro Administrativo Nacional (CAN), Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 266 0351

Formule d'appel : Estimado Dr. Santos, / Monsieur le Ministre,

Procureur général :

Dr. Mario Germán Iguarán Arana

Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación

Diagonal 22B (Av. Luis Carlos Galán No. 52-01) Bloque C, Piso 4, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 570 2000 (un message préenregistré en espagnol vous indique alors de composer le numéro de poste 2017)

Formule d'appel : Estimado Sr. Fiscal, / Monsieur le Procureur général,

COPIES À :

Organisation non gouvernementale de défense des droits humains :

Justicia y Paz Intereclesial

Calle 61 A, No. 17-26, Bogotá, Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 7 OCTOBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.